

Océans, biodiversité, coopération, financements : les enjeux de la COP 25 décryptés par Damien Navizet

AFD [Biodiversité Climat](#) / publié le 26 novembre 2019

<https://www.afd.fr/fr/oceans-biodiversite-cooperation-financements-les-enjeux-de-la-cop-25-decryptes-par-damien-navizet>

La 25ème Conférence des parties (COP 25) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques n'aura finalement pas lieu au Chili mais en Espagne, à Madrid, du 2 au 13 décembre. Damien Navizet, responsable de la division Climat à l'Agence française de développement, en détaille les nombreux enjeux.

Quels sujets occuperont les discussions de la COP 25 organisée à Madrid ?

Cette [COP](#) présente plusieurs particularités. Elle affiche par exemple un objectif de sensibilisation à la protection des océans et leur rôle de régulateur du [climat](#). Elle vise aussi à placer la [biodiversité](#) comme un sujet intimement lié au climat. L'année 2020 sera d'ailleurs riche en événements sur la biodiversité, avec le congrès de l'Union internationale pour la conservation de la nature ([UICN](#)) en juin, le sommet des Nations unies en septembre et la [COP biodiversité](#) en Chine en octobre.

La COP 25 devrait aussi voir aboutir les négociations sur l'article 6 de l'Accord de Paris qui définira le cadre de la coopération entre les Etats pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux conséquences du changement climatique. Il faut par exemple clarifier les conditions dans lesquelles des crédits carbone peuvent être créés et échangés par les pays qui coopèrent. Les pays signataires pourront alors se concentrer pleinement sur la mise en œuvre de leurs plans climat.

Des questions comme la gestion collective des impacts du changement climatique dans les pays en développement feront également partie des discussions. Le sujet des financements restera d'ailleurs très présent dans les débats, dans la foulée du succès de la reconstitution du [Fonds vert pour le climat](#) à hauteur de 10 milliards d'euros fin octobre.

Cette COP a aussi lieu avant une année charnière où les Etats doivent revoir leurs plans climat à la hausse...

Oui, la plupart des contributions nationales déterminées (CDN) prises l'année de la COP 21 à Paris devraient être renouvelées en 2020. Je dis « devraient » car les Etats restent libres de les mettre à jour ou non tous les 5 ans. En 2020, nous devrions donc progressivement voir si le niveau d'ambition collective des pays vis-à-vis du dérèglement climatique s'améliore.

C'est un sujet d'autant plus crucial que les CDN actuelles sont insuffisantes pour maintenir le réchauffement climatique en-dessous de 2 °C d'ici la fin du siècle [l'objectif de l'Accord de Paris sur le climat]. C'est établi scientifiquement. A ce rythme, le réchauffement devrait plutôt être de 3,5 °C en 2100. C'est une différence énorme !

Mais le degré d'ambition de ces plans climat nationaux dépend surtout des objectifs que les pays se fixent pour 2050 et des trajectoires de développement bas carbone envisagées pour les atteindre. Seule une minorité d'Etats s'est d'ores et déjà pliée à l'exercice... La plupart devrait le faire en 2020.

La France a quant à elle établi sa stratégie nationale bas carbone en 2014 et l'a revue en 2018 pour prévoir l'atteinte de zéro émissions nettes d'ici 2050. Mais nous, à l'AFD, nous devons aussi accompagner les pays en développement dans la définition de leurs propres démarches de long terme.

Quel rôle jouera l'AFD au cours de cette COP ?

Nous serons présents sous le pavillon de l'International development finance club ([IDFC](#)) dont l'AFD assure la présidence. Il permettra de mettre en avant le rôle accru que pourraient jouer les banques de développement dans l'atteinte des Objectifs de développement durable ([ODD](#)) et dans la lutte contre le changement climatique dans leurs propres pays si elles étaient davantage sollicitées par leurs gouvernements.

L'AFD mettra aussi en valeur ses propres actions pour le climat et la biodiversité ainsi que les outils opérationnels utilisés pour y parvenir : projets d'adaptation – la [Facilité Adapt'Action](#) sera présentée lors de plusieurs événements – et appui aux pays vulnérables pour la mise en place d'une stratégie climat de long terme via la [Facilité 2050](#).

Sur certains aspects, l'AFD peut s'enorgueillir d'être plutôt un bon élève pour le climat. Elle consacre déjà 50 % de ses financements à des projets ayant des co-bénéfices pour le climat. Elle s'est aussi engagée à rendre l'ensemble de ses activités compatibles avec l'Accord de Paris. Les projets financés en 2018 vont permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre de [10,5 millions de tonnes de CO₂ par an](#). Nous avons une bonne expérience en la matière, et nous consolidons nos outils pour les mettre en adéquation avec les évolutions de notre portefeuille.

Mais nous avons aussi des pistes d'amélioration sur la question environnementale. Nous devons par exemple parvenir à mieux concilier les différents enjeux écologiques dans chaque projet : climat, biodiversité, océans, pollutions... Nous sommes à pied d'œuvre !

Lire aussi : [L'évaluation des projets au coeur des enjeux climatiques](#)
[One planet summit : suivez la réalisation de nos engagements](#)